

À l'attention de François Hollande
Président de la République française
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint Honoré
75 008 Paris

Paris, le 4 octobre 2013

Objet: Libération des membres de l'équipage de l'*Arctic Sunrise* détenus en Russie

Monsieur le Président,

Notre droit de manifester pacifiquement est en danger. Il s'agit de la plus grave atteinte contre nos activités pacifiques depuis que les services secrets français ont coulé le Rainbow Warrior en Nouvelle-Zélande, en 1985.

Les trente membres d'équipage de l'*Arctic Sunrise* (28 militants ainsi qu'un cameraman et un photographe freelance) ont été inculpés de piraterie à Mourmansk, en Russie, les 2 et 3 octobre 2013. Leur seul crime est d'avoir une conscience qui les a poussés à protester pacifiquement contre l'exploitation pétrolière en Arctique. Les forages pétroliers mettent en péril cet environnement unique et fragile. Ils contribuent également à aggraver les changements climatiques, au moment où le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) tire le signal d'alarme et nous conseille, afin d'éviter un emballement catastrophique du climat, de ne pas exploiter la grande majorité des réserves d'hydrocarbures.

Dès le 18 septembre, les autorités ont réprimé de façon disproportionnée notre protestation non-violente. Ce jour-là, nos militants ont tenté d'escalader la structure externe de la plateforme *Prirazlomnaya* pour dénoncer des activités de forage imminentes, en mer de Pechora.

Les gardes-côtes russes ont lancé à notre poursuite leurs canots pneumatiques, avec à leur bord des agents cagoulés. Ils ont percuté et tailladé nos zodiacs, menaçant nos militants à l'aide d'armes à feu et d'armes blanches. Ils ont tiré des coups de semonce avec des armes automatiques. Le lendemain, notre bateau l'*Arctic Sunrise* était illégalement saisi en-dehors des eaux territoriales russes¹.

¹ Voir le déroulement des événements ici : <http://bit.ly/1734RQW>

Les accusations de « piraterie » formulées à l'encontre de nos militants sont pour le moins stupéfiantes, d'autant plus que le président russe Vladimir Poutine lui-même a affirmé la semaine dernière que nos militants n'étaient pas des « pirates »². De nombreux experts juridiques ont clairement indiqué que la saisie de l'*Arctic Sunrise* était illégale au regard du droit international³. Amnesty International, Human Rights Watch et de nombreuses autres organisations de la société civile ont également condamné les charges retenues contre les 30 Défenseurs de l'Arctique : « Ces accusations absurdes sont complètement infondées. [...] Elles tournent en dérision le système judiciaire russe »⁴.

Le droit de manifester pacifiquement, mais aussi l'esprit-même du droit international, sont en jeu dans cette affaire. Aussi, votre intervention personnelle est-elle indispensable.

C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir apporter votre soutien aux militants, et notamment à Francesco Pisanu, ressortissant français incarcéré à Mourmansk. Nous estimons que les démarches suivantes de votre part contribueraient de façon cruciale à libérer nos militants et à préserver le droit à la manifestation non-violente :

- obtenir un entretien privé avec l'Ambassadeur de Russie pour lui faire part de vos vives préoccupations concernant cette situation ;
- transmettre au président Poutine votre inquiétude ;
- affirmer publiquement que les activités de protestation non-violentes ne sauraient être considérées comme des « actes de piraterie ».

Je me tiens à votre disposition pour toute information supplémentaire, ainsi que pour une conversation téléphonique ou un rendez-vous si votre agenda le permet. Je vous remercie par avance de votre soutien au nom des trente Défenseurs de l'Arctique et de leurs familles et vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.



Jean-François Julliard
Directeur exécutif – Greenpeace France

² Voir, par exemple : <http://fr.euronews.com/2013/09/25/les-activistes-de-greenpeace-ne-sont-pas-des-pirates-poutine/>

³ *Arctic Sunrise : qu'en disent les experts ?* <http://bit.ly/157i6U9>

⁴ <http://www.amnesty.org/en/news/russia-drop-absurd-and-damaging-piracy-charge-against-greenpeace-activists-2013-10-02>